

Législation de la seconde session de la vingt-sixième Législature,
18 février-3 avril 1965 (suite)

Sujet, chapitre et date de la sanction	Synopsis
Finances (fin)	
1964	
34 2 décembre	<i>Loi des subsides n° 10, 1964</i> , accorde certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1965 (budget principal).
1965	
49 3 avril	<i>Loi des subsides n° 1 (provisoire) de 1965</i> , accorde certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1965.
50 3 avril	<i>Loi des subsides n° 2 (supplémentaire) de 1965</i> , accorde certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1965.
Gouvernement	
1964	
31 20 novembre	<i>Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales</i> , pourvoit à l'établissement de commissions de délimitation des circonscriptions électorales, chargées de faire rapport sur la révision de la représentation des provinces à la Chambre des communes, et pourvoit à la révision de cette représentation en conformité avec les recommandations de ce rapport.
1965	
47 18 mars	<i>Loi modifiant la loi sur les privilèges et immunités des Nations Unies</i> , permet au Canada d'accorder les privilèges et immunités à toute organisation internationale dont il fait partie et garantit aux experts accomplissant des missions pour ces organisations les privilèges et immunités lorsqu'ils seront en mission officielle au Canada.
48 18 mars	<i>Loi concernant les Statuts révisés du Canada</i> , autorise la rédaction et la publication d'une révision et d'une codification des lois publiques générales du Canada.
54 3 avril	<i>Loi sur les programmes établis (Arrangements provisoires)</i> , de nature provisoire, concerne la mise en œuvre de certains programmes fédéraux-provinciaux de subventions conditionnelles et de partage des coûts, permettant aux provinces qui le désirent d'assumer la responsabilité financière relative à ces programmes et établissant les rajustements financiers qu'entraîne cette prise de responsabilité.
Justice	
1964	
14 18 juin	<i>Loi modifiant la loi sur les juges et la loi sur la Cour de l'Échiquier</i> , pourvoit à la nomination et à la rémunération d'un nouveau juge de la Cour de l'Échiquier du Canada, qui sera chargé de remplir les fonctions mentionnées dans la loi sur la dissolution et l'annulation du mariage (S.C. 1963, chap. 10).
35 18 décembre	<i>Loi ayant pour objet la modification de la loi modifiant la loi relative aux enquêtes sur les coalitions et le Code criminel</i> , prolonge de deux ans le moratoire qui suspend l'application de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions en ce qui concerne les accords entre les pêcheurs de la Colombie-Britannique et les personnes se livrant au traitement du poisson.
36 18 décembre	<i>Loi modifiant la loi sur les juges</i> , autorise le versement de traitements à sept autres juges: trois juges de la Cour suprême du Québec; un juge d'appel de la Cour suprême de l'Alberta; deux juges des cours de comté d'Ontario; et un juge des cours de comté de la Colombie-Britannique.
1965	
46 18 mars	<i>Loi modifiant la loi sur les pénitenciers</i> , stipule expressément que, si une personne condamnée au pénitencier est détenue en attendant l'appel ou le certificat de maladie, elle le sera dans un endroit autre qu'un pénitencier.
53 3 avril	<i>Loi modifiant le Code criminel (Habeas Corpus)</i> , prévoit l'appel dans les cas d' <i>habeas corpus</i> .
Travail	
1965	
38 18 mars	<i>Code canadien du travail (Normes)</i> , décrète que le salaire minimum au Canada sera de \$1.25 l'heure, que la durée normale du travail sera de huit heures par jour et de quarante heures par semaine et que l'employé a droit à un congé annuel payé et à sept jours fériés légaux, pour tout travail accompli sous autorité fédérale.